

FORMULAIRE DE DECLARATION "ACCIDENTS CORPORELS"

Veillez transmettre le formulaire à l'adresse suivante : **au Secrétariat administratif, Rue des Prémontrés 12**
à 4000 Liège

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CLUB ET / OU VOTRE FEDERATION

Police n° : **A.C. 1.119.500** **Ligue Francophone Belge de Baseball et**
R.C. 1.119.501 **Softball - LFBBS asbl**



Dénomination de votre club

Nom et adresse du responsable du club

Tel. n° / GSM E-mail

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME

Nom

Prénom

Adresse

Date de naissance / / M F Profession

Membre du club depuis le / / N° carte de membre fédérale

Au moment de l'accident vous étiez : pratiquant officiel arbitre spectateur
 autre :

IBAN N° BIC N°

E-mail

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCIDENT

Date de l'accident / / Jour Heure

Lieu de l'accident

Description de l'accident (*causes, circonstances, suites*)

Croquis (*à ajouter s'il s'agit d'un accident de circulation*)

.....
.....
.....

En ce qui concerne les lésions corporelles, veuillez faire remplir le certificat médical ci-joint par votre médecin.

Pendant quelle sorte d'activité l'accident a-t-il eu lieu ? Entraînement Match / Compétition officielle
 Match / Compétition amicale Couverture "Risques temporaires" souscrite séparément Autre :

Pendant la participation à une activité organisée par le club Sur le chemin aller/retour d'une activité du club
 Pendant la participation à une activité sans aucun lien avec le club Moyen de transport utilisé

| | | |
|------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|
| FEDERATION : LFBBS asbl CLUB : | NOUVELLE DECLARATION | DOSSIER EXISTANT Dossier n° : |
|------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|

à remplir par le médecin

CERTIFICAT MEDICAL

1) Nom du médecin
 Adresse
 Tel. n° E-mail

2) Nom de la victime
 Adresse

3) Date de l'accident / /

4) Date et heure à laquelle vous avez examiné la victime / / à . hrs.

5) Quelle est la nature des lésions encourues et quelles parties du corps ont été touchées ?

- S'agit-il d'une lésion due à un traumatisme aigu ? oui non
- Y a-t-il une anamnèse ? oui non
- La lésion peut-elle être due à ou être influencée par un processus progressif ou une prédisposition ? oui non

➤ Remarques :

6) Durée prévue du traitement

7) La victime est-elle totalement ou partiellement incapable d'exercer ses activités normales ? oui non

➤ Totalement pendant jours.

➤ Partiellement pendant jours.

8) Estimez-vous que l'intervention d'un radiologue ou d'un spécialiste est indispensable ? oui non

➤ Si oui, laquelle ?

9) L'accident entrainera-t-il une incapacité permanente ou peut-on espérer le rétablissement complet ?

ANTECEDENTS

10) La victime était-elle antérieurement à l'accident mutilée ou atteinte d'une infirmité ou d'une maladie ?

11) L'anamnèse révèle-t-elle que dans le passé la victime a déjà eu un accident ou présenté des symptômes ayant ou non donné lieu au traitement des lésions du même type de celles que vous avez constatées actuellement ?

S'agit-il éventuellement d'une récurrence ?

Fait à

Signature et cachet du médecin

En date du / /

VADE MECUM de la Déclaration d'accident

Liège Baseball – 26/06/2017

1. Il est primordial de faire remplir la 3ème page (certificat médical) par un médecin. Idéalement le jour-même ou le lendemain. Au-delà de 48 heures, cela vaut quand même la peine de le faire, mais cela peut poser problème vis-à-vis de l'assureur.

2. Pour compléter les deux premières pages

2.1. Dénomination du club : Liège Baseball

2.2. Responsable du club :

Hugo DARDENNE
Secrétaire
Place du Général Lemans 12/31 à 4000 Liège
secretariat@liegebaseball.be
0465/12.87.62

2.3. Renseignements concernant la victime

Il s'agit de vos coordonnées.

Les postes « membre du club depuis le » et « n° de carte de membre fédérale » peuvent être obtenus auprès de votre **secrétaire**.

Le numéro de compte est votre numéro de compte (sur lequel les frais médicaux seront remboursés)

2.4. Renseignements concernant l'accident

En cas de doute sur la description, parlez-en à un témoin, un joueur expérimenté ou à votre **secrétaire**.

En principe, pas besoin de croquis.

2.5. Témoignages

Renseignez si possible deux témoins. Des joueurs expérimentés ou le coach, si possible.

Attention : si accident pendant un match il faut renseigner le nom de l'arbitre. Pour plus de facilité, inquiétez-vous en donc au moment de l'accident.

3. Une fois le document complété, il peut être envoyé en original (conservez-en une copie !) à votre **secrétaire**. Celui-ci le signera en tant que « responsable du club » et l'adressera au secrétariat de la LFBBS (ligue francophone belge de baseball et de softball). La LFBBS fera suivre la déclaration à l'assureur (ARENA).

4. ARENA vous enverra ensuite (comptez 2-3 semaines d'attente) un courrier confirmant la réception de la déclaration d'accident et vous attribuant un numéro de dossier. Vous serez invité à adresser à l'assureur les preuves des frais exposés pour en obtenir le remboursement. Conservez donc bien ces documents (frais de pharmacie, compte-rendu de votre mutuel quant aux remboursements partiels de vos frais de kinésithérapie et de consultation de votre médecin généraliste, factures de frais d'hôpitaux...).

5. Pour clôturer définitivement votre dossier après guérison, ARENA vous demandera un certificat médical constatant la guérison.

6. Durant toute cette « procédure », en cas de souci ou de question, n'hésitez pas à contacter votre **secrétaire** du club